



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
des systèmes d'information
et de l'innovation

SÉCURISATION DE LA MESSAGERIE ACADEMIQUE

Pourquoi ?

- Renforcer la sécurité de notre messagerie académique :
 - Se protéger contre l'usurpation d'identité et les fuites de données.
 - Préserver notre souveraineté sur les données éducation.
- Améliorer son fonctionnement.
- Favoriser la séparation vie privée / vie professionnelle.
- S'aligner sur les politiques mises en œuvre dans les autres académies et au national.

Qui ?

- Toute personne disposant d'une boîte de messagerie @ac-rennes.fr.

Comment ?

- Mise en œuvre de protocoles sécurisés.
- Suppression des transferts automatiques vers des messageries privées.

Se protéger contre les usurpations d'identité



"Identity Thief as Paris" par
CarbonNYC [in SF!], CC BY 2.0.

Se protéger contre les usurpations d'identité

- Il est maintenant impossible d'envoyer des messages électroniques avec une **adresse d'expéditeur falsifiée** (« sender spoofing »).
- Dans des échanges professionnels, il est nécessaire de **s'assurer de l'identité** d'un interlocuteur (n'importe qui peut se cacher derrière une adresse externe).
- En cas de piratage de la boîte mail, l'ajout ou la modification d'une adresse de transfert est un moyen utilisé par le pirate pour lire vos messages, y compris après modification du mot de passe.



"Message to the mail man" par gajman,
CC BY 2.0.

Fluidifier la livraison des messages vers les fournisseurs de messagerie privés

Fluidifier la livraison des messages vers les fournisseurs de messagerie privés

- Les fournisseurs de messagerie privés peuvent décider de **bloquer les envois depuis le domaine @ac-rennes.fr**, mis en liste noire pour envoi de spams. En effet :
 - environ **500 boîtes mail sont compromises chaque année** (par vol d'identifiants), le plus souvent pour émettre du spam ou du phishing en masse vers d'autres boîtes.
 - les **envois massifs** vers les boîtes des agents (par l'académie ou le ministère) peuvent être interprétées à tort comme du spam.
- Conséquence : pendant quelques heures / jours, plus **personne ne peut envoyer des mails vers ce fournisseur avec son adresse académique** (par exemple, vers les familles).

Bien séparer vie privée et vie professionnelle



"Catching Butterflies on Vacation" par OakleyOriginals CC BY 2.0.

Bien séparer vie privée / vie professionnelle

- Les informations de l'administration, potentiellement sensibles, **ne doivent pas fuiter vers l'extérieur**, et doivent rester **hébergées sur le territoire national** (PSSIE). Or la gestion des messages professionnels sur une messagerie privée est source d'erreurs de destinataires, d'**incidents de sécurité**... sans oublier que certaines d'entre elles « **lisent** » vos messages.
- Séparer vos usages personnels de vos usages professionnels permet à la fois de renforcer globalement la **sécurité** et la **confidentialité des échanges**, et d'exercer plus facilement sur votre **droit à la déconnexion**.



"Premiers facteurs en uniforme du bureau de poste de Guelph (Ontario)" par BiblioArchives / LibraryArchives, CC BY 2.0.

Ne manquer aucune info professionnelle

Ne manquer aucune info professionnelle

- La messagerie académique est **votre outil de communication professionnel** : elle vous permet de prendre connaissance des messages de vos services gestionnaires, des inspecteurs et chefs d'établissement, des organisations syndicales, des collègues, des partenaires... qui doivent **s'assurer que ces messages vous parviennent**.
- Le transfert automatique de votre messagerie académique vers une messagerie privée ne vous permet pas d'être assurés de **l'intégrité** et de la **confidentialité** des messages reçus ou envoyés.

Respecter le cadre réglementaire



"Statue représentant La Loi sur le toit du parlement de Bretagne, Rennes" par XIIIfromTOKYO, CC BY-SA 3.0

Respecter le cadre réglementaire

- **Politique de sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE) :**
« Les informations de l'administration considérées comme sensibles, en raison de leurs besoins en confidentialité, intégrité ou disponibilité, sont hébergées sur le territoire national. » :
<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/38641>
- **Guide d'hygiène numérique de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) :**
<https://www.ssi.gouv.fr/guide/guide-dhygiene-informatique/>
- **Charte académique d'utilisation de la messagerie** (en cours de finalisation)

Solutions, améliorations et perspectives



- Exceptions dérogatoires sur des domaines identifiés.
- Utilisation de **logiciels et applications recommandés** par l'académie pour gérer vos boîtes de messagerie (pro et/ou perso) en utilisant les protocoles sécurisés.
- Utilisation du **webmail** (sur un poste partagé, depuis l'étranger...)
- Fin de la **règle de suppression** des messages de plus de 90 jours dans la boîte de réception, **quotas** de messagerie élevés.

Une **nouvelle messagerie nationale** est en préparation (courant 2024), qui implémente déjà toutes ces règles, et qui permettra d'utiliser un webmail plus fonctionnel.

Accompagnement

- **Documentation** : Toutatice > Aide > Messagerie académie (lien direct).
- Deux nouvelles sessions des **quarts d'heure DSII** sont prévues :
 - Paramétrer son client de messagerie Thunderbird, vendredi 5 mai à 13h40
 - Paramétrer son application mobile de messagerie, vendredi 12 mai à 13h40
 - À retrouver sur Toutapod après captation : <https://video.toutatice.fr/quart-dheure-dsii/>



"compass on a Treasure map" par hmomoy, CC BY 2.0.



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Merci pour
votre
attention.**

**Des
questions ?**